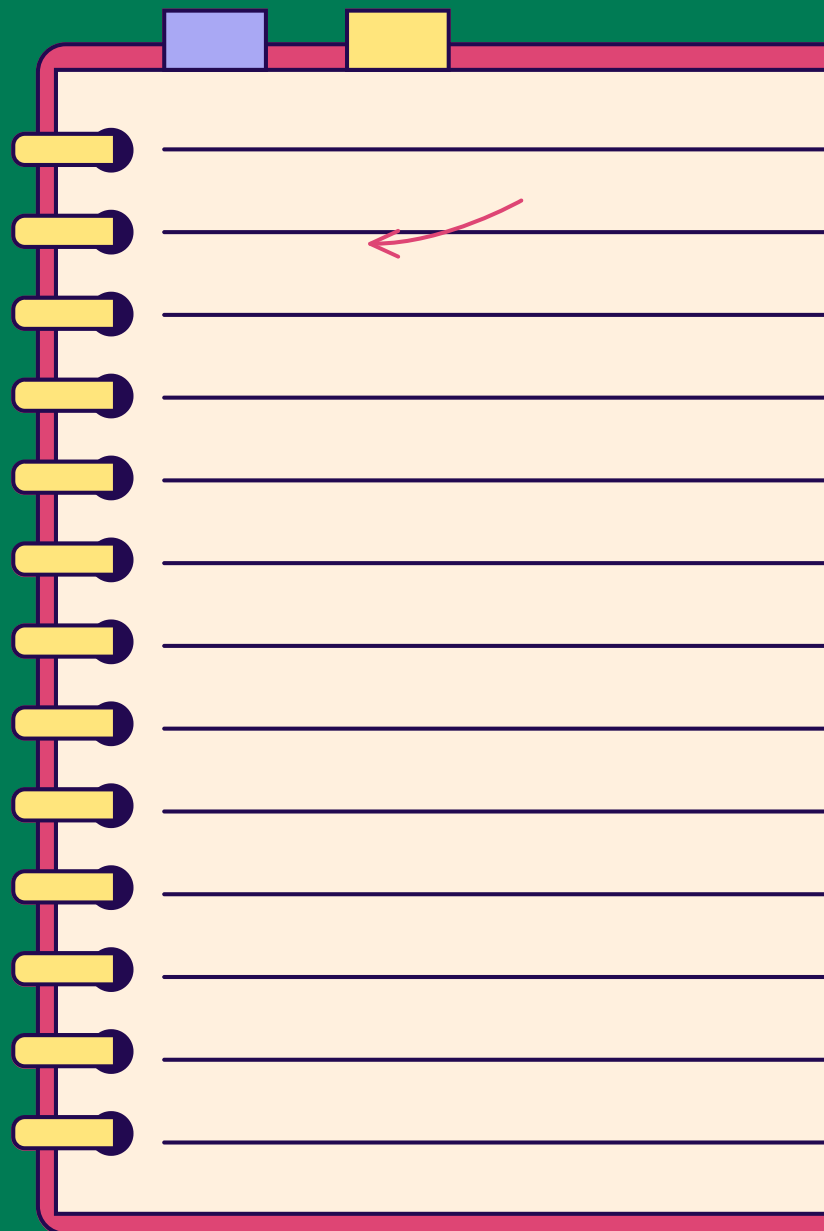


MODULE 6 - LA NETIQUETTE

CHAPITRE 1

LES BONNES PRATIQUES D'UTILISATION
D'INTERNET ET DES OUTILS NUMÉRIQUES



INTRODUCTION

La communication en ligne, qu'elle soit professionnelle ou personnelle, repose sur un ensemble de normes implicites et explicites pour favoriser le respect et l'harmonie entre les utilisateurs. **Suivre les règles de la netiquette assure une interaction positive et réduit les risques de malentendus, de conflits et de comportements abusifs.**

Ce chapitre explore les fondamentaux de la netiquette, couvrant les conduites à adopter dans la communication et dans l'utilisation des outils numériques au quotidien.

1 LES RÈGLES DE CONDUITE SUR INTERNET

Les règles de base pour se comporter de manière respectueuse et constructive en ligne incluent :

LES BONNES PRATIQUES

- **Respecter les autres utilisateurs** : Ne pas insulter, juger ou discriminer les autres en ligne. Adopter une attitude bienveillante, en considérant l'impact émotionnel que peuvent avoir les propos.
- **Accepter les avis divergents** : Les opinions des autres sont parfois différentes des nôtres. Il est important de se montrer ouvert à la discussion sans chercher à imposer ses propres opinions.
- **Proposer des critiques constructives** : Quand une critique est nécessaire, elle doit être formulée de manière constructive, en évitant les commentaires offensants.
- **Éviter le cyberharcèlement** : Ne pas encourager ni participer à des comportements de harcèlement en ligne, et ne pas partager de contenus blessants ou discriminants (voir chapitre 3 sur le cyberharcèlement).



Profiter d'être derrière un écran pour devenir méchant, déverser sa colère ou pour commettre des actes que l'on n'aurait pas commis dans la vie réelle est un comportement répréhensible qui peut avoir des conséquences légales. Il faut toujours rester la même personne avec ou sans écran. Les messages haineux, insultants, déplacés peuvent être capturés ou copiés et faire office de preuves. L'anonymat sur internet ne doit pas être une raison pour insulter en ligne.

LA BIENVEILLANCE ET LA PRUDENCE SONT DE MISE, QUE CE SOIT HORS ET/OU EN LIGNE !

2 BIEN COMMUNIQUER SUR INTERNET

La communication en ligne doit se faire dans le respect des autres, avec des règles similaires à celles que nous appliquons dans les échanges en personne :

LES BONNES PRATIQUES

- **Ne pas insulter ni provoquer** : Chaque utilisateur est responsable de ses propos en ligne et peut être tenu légalement responsable en cas d'insultes ou de messages haineux.
- **S'ouvrir à la discussion et respecter la diversité des opinions** : Il est naturel d'avoir des désaccords ; néanmoins, il est préférable d'exprimer ses arguments de manière constructive et d'écouter les autres sans jugement.
- **Les critiques constructives** : Exprimer un avis négatif doit se faire avec bienveillance pour encourager l'amélioration plutôt que blesser.



Les messages en ligne ont un caractère permanent : des captures d'écran ou copies de vos messages ou photos peuvent être facilement réalisés. **Il est donc essentiel de ne pas céder à l'impulsivité et de se rappeler que la communication en ligne a des répercussions bien réelles et permanentes !**

3 RÉAGIR ET SIGNALER LES COMPORTEMENTS INAPPROPRIÉS

Pour maintenir un environnement numérique sûr, il est important de savoir comment réagir face aux contenus illégaux ou problématiques :

COMMENT SIGNALER ?

Avec les boutons « signaler » : les contenus problématiques et potentiellement illégaux peuvent être signalés grâce au bouton de signalement prévu à cet effet par les gestionnaires du site web. Beaucoup de réseaux sociaux mettent ce bouton à disposition des utilisateurs pour être prévenus rapidement des contenus problématiques. L'utilisateur peut signaler des commentaires, des publications, des groupes et des personnes.

Découvrez l'article



Découvrez comment signaler du contenu illicite ou inapproprié



4 SE PROTÉGER DES AUTRES

Pour maintenir un environnement numérique sûr, il est important de savoir comment réagir face aux contenus illégaux ou problématiques :

LES BONNES PRATIQUES

- Limiter les informations personnelles partagées : Se montrer sélectif dans les informations partagées en ligne et adapter les paramètres de confidentialité.
- Rester prudent face aux demandes de contacts : Méfiez-vous des demandes de contact d'inconnus et des tentatives de fraude.
- Ne pas rencontrer un inconnu seul : Pour les jeunes en particulier, éviter les rencontres avec des inconnus sans être accompagné.

Découvrez l'article



des règles d'utilisation à son enfant des différents réseaux et médias



5 LES BONNES PRATIQUES D'UTILISATION DES OUTILS

Les outils numériques, en particulier ceux destinés aux communications en ligne et au travail collaboratif, nécessitent également des règles d'usage respectueuses pour maintenir un bon fonctionnement dans tous les contextes.

PRIORISER LE MONDE RÉEL

Il est parfois facile de se laisser happer par les notifications et les appels numériques. Cependant, dans des situations en présentiel.

IL EST IMPORTANT DE

- Laisser son téléphone dans son sac ou sa poche au restaurant
- Ne pas consulter sans arrêt son téléphone en présence d'une autre personne
- Ne pas téléphoner ou être sur son téléphone au moment de faire un achat en caisse (dire bonjour, se détacher de son téléphone)
- Gérer les notifications intelligemment : Paramétrer les notifications pour les recevoir uniquement pendant les heures de travail ou sur les outils essentiels.



ALERTE MODULE

Découvrez-en plus en suivant le module dédié aux notifications, en cliquant ici !

5 LES BONNES PRATIQUES D'UTILISATION DES OUTILS

VOLUME DISCRET EN PUBLIC

Les appels téléphoniques en public doivent donc toujours être passés à un volume discret, que ce soit dans les transports en commun, dans la rue, dans un magasin... La personne à l'autre bout du fil entendra parfaitement. Il convient d'être particulièrement prudent lorsque l'on téléphone avec des écouteurs sans fil avec lesquels il est possible d'entendre la conversation de l'extérieur.

Il est facile de mal évaluer son propre volume. En général, mieux vaut que les conversations téléphoniques dans les lieux publics soient aussi brèves que possible, tout en gardant une distance minimale de quelques mètres avec les autres personnes.

Dans certains endroits, cependant le téléphone n'est pas toujours recommandé, comme le cinéma, le théâtre, la bibliothèque, l'hôpital, les cimetières, et les lieux de culte.

LES BONNES PRATIQUES

- Mettre en sourdine son téléphone dans des lieux où le silence doit être respecté
- Utiliser des écouteurs dans les lieux publics pour écouter de la musique ou regarder des vidéos



A RETENIR !

La netiquette repose sur le respect, la bienveillance et la prudence dans les interactions en ligne et l'utilisation des outils numériques. En suivant ces règles, les utilisateurs contribuent à un environnement numérique plus sûr, plus agréable et moins sujet aux malentendus ou aux conflits. Internet est un espace public où les comportements respectueux renforcent l'expérience commune et encouragent un climat de confiance entre les utilisateurs.